

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MARDI 18 JUILLET 2017**

N°2017- CC-2017-7S-CES-36

L'An Deux Mille Dix-Sept, le Mardi 18 du mois de Juillet à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, Président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Paulette LAPIN - M. Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. José SEVERIEN - Mme Félicienne GANTOIS - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Maguy THOMAR - Sylvia LAPTES - M. Lucien GALVANI - Mmes Valérie HUGUES - Mariette MANDRET - MM. Eric LATCHOUMANIN - Jean FAHRASMANE - Mmes Yvanne CHELAMIE ép. LOSBAR - Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN - M. Raymond PARSHAD - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT - M. Jean-Luc PERIAN - Mme Cynthia DINANE.

EXCUSES : M. Jean-Claude PIOCHE - Mme Marie-Flore DESIREE - M. Christian THENARD (Procuration à José SEVERIEN) - Mmes Ghislaine GISORS - Roberte MERI - Liliane MONTOUT - Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL (Procuration à Eric LATCHOUMANIN) - Michelle MAXO (Procuration à Valérie HUGUES) - MM. Duniere AGLAS (Procuration à Francs BAPTISTE) - Jean DAIJARDIN (Procuration à Teddy MARY).

ABSENTS : M. Cédric CORNET - Mme Diana PERRAN - M. René NOEL.

Monsieur Jocelyn CUIRASSIER a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DU PROJET DE VILLAGE SPORT-SANTE ITINERANT ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL POUR L'ACQUISITION DE STRUCTURES GONFLABLES ET DE GAZON SYNTHETIQUE POUR LE VILLAGE SPORT-SANTE ITINERANT DE LA CARL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5216-5,

Vu la délibération n° CC-2016-9S-DAJA-43 relative à la définition de l'intérêt communautaire ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant et notamment sa compétence en matière d'équipements sportifs ;

Considérant le football comme étant fédérateur de cohésion sociale, la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant a souhaité mettre en œuvre un projet global d'itinérance sportive.



Considérant que les structures gonflables et le gazon synthétique sont prévus pour la pratique du football, ils offrent néanmoins une multitude de configurations permettant la pratique de plus d'une dizaine d'activités sportives

Considérant l'opportunité du projet de Village Sport-Santé itinérant sur les communes du Gosier, de Saint-François, de Sainte-Anne et de la Désirade,

Le conseil communautaire,

DECIDE

Article 1 : D'approuver le projet de Village Sport-Santé itinérant.

Article 2 : D'approuver le plan de financement prévisionnel pour l'acquisition de structures gonflables et de gazon synthétique pour le Village Sport-Santé itinérant de la CARL :

MONTANT DES DEPENSES PREVISIONNELLES	
Postes de dépenses	Coût HT euros
Structures gonflables	59 471,00 €
Gazon synthétique	19 875,00 €
TOTAL	79 346,00 €

Ce budget total prévisionnel se décompose comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
Montant total	100%	79 346,00 €
CPER	80 %	63 477,00 €
CARL	20 %	15 869,00 €

Article 3 : D'autoriser le Président à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Article 4 : D'autoriser le Président à signer tout acte relatif à la bonne exécution de cette affaire.

Article 5 : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi
en Préfecture le,

20 JUL. 2017

Et publication ou notification le,

20 JUL. 2017

Fait et délibéré à Gosier, le 18 Juillet 2017

Pour extrait certifié conforme

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT

Jean-Pierre DUPONT

